

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEIM2B41PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be) <u>HELHa Campus Mons</u> Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) <u>HELHa Gosselies</u> Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE se propose de travailler les compétences liées à la gestion d'un groupe classe: incidents critiques, typologies, outils, attitudes, valeur, etc.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
 - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
 - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.4 Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

- 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
- 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
- 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
- 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
- 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
- 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de

- questionner et améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupes;
- mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupes vues au cours.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	12_PEIM2B41PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours vise le développement d'aptitudes relationnelles liées aux exigences de la profession, en particulier le développement de compétences liées à la gestion de groupe.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de questionner, analyser et améliorer sa pratique à la lumière des concepts et des techniques abordés en lien avec la gestion de groupe.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Participation obligatoire au séminaire d'intégration et expression orale "La Marlagne" du 23 au 27 octobre 2023. Pendant ce séminaire, en complémentarité des jeux scéniques et théâtraux proposés par le professeur de maîtrise de la langue, des activités autour des techniques de gestion de groupes et des habilités socioaffectives seront vécues par les étudiants : découverte de soi, des qualités de l'autre, réflexion sur la collectivité, écriture d'une charte pour le groupe, animation des temps libres et des soirées.

Démarches d'apprentissage

- La Participation active au séminaire de la Marlagne du 23 au 27 octobre 2023.

Dispositifs d'aide à la réussite

Communication, dès la première séance, des attentes et exigences du cours.

Mise à disposition de notes de cours + ressources complémentaires sur la plateforme Connected.

Sources et références

Akoum, A., (2013). Apprendre autrement avec la pédagogie positive. Paris : Eyrolles.

Robbes, B. (2016). L'autorité éducative dans la classe : 12 situations pour apprendre à l'exercer. Paris : ESF.

Mathon, O. (2012). Réussir sa première classe. Paris : ESF.

Connac, S. (2009). Apprendre avec les pédagogies coopératives. Démarches et outils pour l'école. Paris: ESF.

...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ressources(textes, synthèses, PPT) imprimées et/ou déposées sur la plateforme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation continue demande la présence et la participation active au séminaire de la Marlagne.

En plus de la participation active aux ateliers autour de la gestion de groupes proposés par les enseignantes, les étudiants pendant cette semaine seront amenés à préparer et animer des activités pour leurs collègues (veillées en soirée, jeux l'après-midi...)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Toute absence peut être justifiée par un motif légitime. Celui-ci doit être remis rapidement aux titulaires du cours. Cependant, même si l'absence est justifiée, un travail sera demandé pour assurer l'acquisition des compétences visées.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).